

FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE:

COMMENT CRÉER
UNE SECTION
SYNDICALE



Quelque soit ton statut quand tu travailles dans la fonction publique territoriale, que tu sois titulaire ou non, stagiaire, cdi, vacation, à temps plein ou à temps partiel....

Tu peux te syndiquer et t'organiser pour lutter pour plus de justice sociale et climatique et que les services publics soient débarrassés des logiques conservatrices du vieux monde.

**Fédération CNT des Travailleuses
et des Travailleurs Territoriaux**
fttt@cnt-f.org

INTRODUCTION

La fonction publique territoriale regroupe une multitude de métiers, où l'employeur, Maire/Président.e, est le même.

Une section syndicale peut représenter l'ensemble des travailleuses.r.s, mais peut aussi être rattachée à un syndicat d'industrie (en fonction du métier) et ne représenter qu'une partie des agentEs.

Chaque travailleur.se est rattaché.e à un **Comité Social Territorial** (ex: Comité Technique) qui sert d'organe principal de délibération pour la représentation officielle des travailleuse.r.s.

En fonction du nombre de travailleuses et travailleurs, le CST peuvent se faire à l'échelle d'un service, de l'ensemble de la collectivité/établissement ou même de plusieurs petites collectivités.

**Fédération CNT des Travailleuses
et des Travailleurs Territoriaux**



SE SYNDIQUER

- **Défendre tes conditions de travail, ton statut et ton salaire**
- **Ne pas rester seul.e face à ta hiérarchie**
- **Connaître tes droits**
- **Savoir ce qui se passe ailleurs**
- **Lutter pour l'égalité de touTEs**
- **La solidarité de classe contre l'individualisme**
- **L'espoir contre la résignation**
- **L'esprit critique contre les fausses évidences de l'employeur**



SE SYNDIQUER

En fonction de l'implantation locale de la CNT, plusieurs cas de figures peuvent s'offrir à toi.

Un syndicat d'industrie

Rejoindre ou créer un syndicat local CNT en fonction de ton métier

Un syndicat interpro

Rejoindre ou créer un syndicat de plusieurs secteurs ou uniquement la Territoriale

La Fédération

Rejoindre la Fédération si isoléE avec aucun syndicat CNT localement

Se syndiquer donne droit à **10 jours/an d'Autorisation Spéciale d'Absence** pour participer à des réunions syndicale de tous types (locales, départementales, régionales, nationales ou internationales). L'employeur n'a aucun droit de regard sur ces réunions.

Fédération CNT des Travailleuses
et des Travailleurs Territoriaux



POURQUOI UNE SECTION ?

Une section syndicale CNT doit être affiliée à un syndicat et/ou une fédération.

Une section syndicale est le principal outil de coordination des travailleu.se.r.s syndiqué.e.s relevant du même employeur.

Elle est aussi le relai du syndicat/de la fédération dans la collectivité/établissement.

Une section syndicale peut relayer les informations et les revendications locales/nationales tant en interne qu'en externe de la collectivité/établissement.

L'employeur a l'obligation de consulter les organisations syndicales avant d'effectuer des changements dans les organisations de travail, les avancements, la santé et la sécurité...

**Fédération CNT des Travailleuses
et des Travailleurs Territoriaux**



DECLARATION

Officiellement, la section doit compter au minimum deux travailleur.se.r.s de la collectivité/établissement pour pouvoir être créée et exister. Dans les faits, seul un nom apparaît aux yeux de l'employeur: la personne qui sera la responsable légale appelée **(RSS) Représentant.e de la Section Syndicale**. Cette dernière est nommée par le syndicat/fédération.

Déclarer une section syndicale donne accès aux droits syndicaux de base: affichage sur panneaux, réunion dans les locaux, autorisation de tracter, création d'un mail...

Les modalités de fonctionnement des sections syndicales se basent sur des règles communes mais des spécificités existent (syndicat représentatif ou non, nombre d'agents dans la collectivité/établissement).

Fédération CNT des Travailleuses
et des Travailleurs Territoriaux



DROIT SYNDICAL

Plus le nombre de travailleuse.r.s est élevé dans la collectivité/établissement, plus les droits de bases sont importants.

Exemple:

Dans une collectivité ou établissement de + 500 agentEs, chaque syndicat, même non représentatif, peut négocier l'accès et l'utilisation d'un local syndical.

Plus d'infos sur détaillées sur : legifrance.gouv.fr

La section syndicale est déclarée non représentative tant que cette dernière n'obtient pas un siège au CST. Le nombre de siège est déterminé en fonction du nombre d'agentEs dans la collectivité/établissement.

L'employeur n'est pas obligé de consulter la section syndicale tant qu'elle n'est pas représentative.

Plus de moyens (temps, moyens techniques) sont donnés aux syndicats représentatifs pour fonctionner.

**Fédération CNT des Travailleuses
et des Travailleurs Territoriaux**



REVENDICATIONS

- **Titularisation de tous les emplois précaires des secteurs publics**
- **La semaine de 30h sans perte de salaire**
- **Le retrait de la loi du 6 août 2019**
- **Le renforcement des droits syndicaux dans les services publics**
- **La fin des primes à la tête du client**
- **Une augmentation significative des salaires**
- **Le retrait de la réforme des retraites, de la loi travail, de la loi séparatisme et de la réforme du chômage**
- **L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales et l'augmentation des budgets des services publics**

